

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 22-26 octobre 2007

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 11 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2007/11-B/7
12 septembre 2007
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2007 — LIBÉRIA 10454.0

Assistance alimentaire au Libéria dans le cadre des activités de secours et de redressement au lendemain du conflit

Nombre de bénéficiaires	767 000
Durée de l'intervention	24 mois (1 ^{er} juillet 2007–30 juin 2009)
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	53 632 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	18 860 428
Coût total pour le PAM	50 624 372

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*: M. M. Darboe Mustapha.Darboe@wfp.org

Attaché de liaison principal, ODD: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest.



RESUME

1. Le Gouvernement doit aujourd'hui faire face aux séquelles de quatorze années de guerre civile: i) pauvreté généralisée (la moitié de la population vit avec moins de 50 cents par jour); ii) services de santé insuffisants (90 pour cent des communautés rurales n'en bénéficient pas); et iii) accès limité à l'enseignement scolaire (31 pour cent des hommes et 62 pour cent des femmes ne sont jamais allés à l'école). L'enquête gouvernementale approfondie sur la sécurité alimentaire et la nutrition a mis en évidence une grave insécurité alimentaire dans l'ensemble du pays: 11 pour cent des ménages pris en compte dans l'enquête sont en situation d'insécurité alimentaire et 40 pour cent sont très vulnérables, les ménages dont le retour est récent étant les plus exposés à l'insécurité alimentaire. Il ressort également de cette étude que 39 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans présentent un retard de croissance, 29 pour cent, une insuffisance pondérale et 7 pour cent, une émaciation.
2. La situation politique est incertaine dans deux pays voisins, la Côte d'Ivoire et la Guinée, et la paix reste fragile en Sierra Leone: le Libéria risque d'être déstabilisé en cas de troubles dans ces pays.
3. Pendant la période 2005–2006, le PAM a appuyé le retour de 326 000 personnes déplacées et de 81 000 réfugiés dans leur région d'origine. La présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) comprendra des opérations visant à contribuer au redressement et à la réintégration de ces populations; les efforts seront axés sur les zones dans lesquelles les rapatriés se sont réinstallés. Les activités seront mises en œuvre en partenariat avec des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG); elles ont été élaborées de manière à intégrer la parité des sexes et la protection des populations, en assurant l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.
4. L'IPSR 10454.0 contribue aux efforts déployés par le Gouvernement pour mettre en place un enseignement primaire universel et une sécurité alimentaire durable tout en appuyant le renforcement des capacités institutionnelles et le développement des infrastructures conformément aux Objectifs stratégiques 1, 2, 3, 4 et 5 du PAM.
5. En coordination avec les autorités du pays, des organismes des Nations Unies et des ONG et en application des priorités gouvernementales, la stratégie d'intervention du PAM au cours de la période 2007–2009 sera centrée sur des activités de redressement axées sur les individus en contribuant à la réorganisation de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'agriculture.
6. L'intervention du PAM comprendra les activités suivantes: i) appui de l'éducation (71 pour cent de l'IPSR); ii) activités VCT (14 pour cent); iii) programmes de nutrition (14 pour cent); et iv) composante secours limitée sous la forme de distributions générales de vivres aux réfugiés ivoiriens qui vivent dans des camps, en coordination avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Les questions de la parité hommes-femmes et de la protection seront intégrées afin de s'assurer que les femmes ont les mêmes possibilités que les hommes de participer à la création d'avoirs et à la prise de décisions relatives à la création et à la distribution des avoirs produits. Les politiques en matière d'environnement et de protection continueront d'être améliorées, notamment au travers de campagnes de sensibilisation sur la prévention de l'exploitation et des sévices sexuels et du VIH/sida.